

éditorial



Philippe Rioux

(ECO)SYSTÈMES

Les images de la forêt de Perles-et-Castelet ravagée, victime d'une mystérieuse coupe rase sauvage, font froid dans le dos et mal au cœur pour ces petits propriétaires privés qui, aujourd'hui, se battent pour connaître la vérité et être reconnus comme les victimes d'un potentiel odieux trafic.

Un trafic qui illustre aussi combien le bois est devenu l'objet d'enjeux économiques colossaux et mondiaux au détriment parfois de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique, les forêts restant l'un des meilleurs absorbeurs de CO₂.

Au-delà de l'affaire ariégeoise, qui doit appeler une réponse ferme de la part des autorités, on voit que la forêt est aujourd'hui sous tension. La forêt française est certes en croissance puisque elle est passée de 14,1 millions d'hectares en 1985 à quelque 17 millions aujourd'hui, mais cette croissance ne signifie pas pour autant qu'elle est en pleine forme. Au contraire, elle reste très fragile, ébranlée par la multiplication de coupes rases

« légales » qui font disparaître des pans entiers de forêts anciennes, remplacés plus tard par des « champs » de sapins douglas dont sont friandes les grandes scieries. La récente émission *Sur le front consacré aux forêts françaises* récemment diffusée sur France 5, montrait aussi des aberrations comme d'un côté un producteur de hêtres obligé d'exporter vers l'Asie sa production faute de trouver une scierie pour préparer ses troncs et donc de acheter, et de l'autre un charpentier contraint... d'importer du hêtre de l'étranger.

Ces dysfonctionnements portent fortement atteinte au rôle national que constituent nos forêts, qui doivent aussi faire face au changement climatique. À l'occasion de la journée internationale des forêts, le 21 mars, un sondage IAVA montre l'attachement des Français à leurs forêts, plus de 8 sur 10 se disant favorables à l'entretien durable des forêts, c'est-à-dire la préservation de l'équilibre des trois dimensions de la forêt : économique, environnementale et sociale. Ce qui suppose des moyens pour les acteurs de la forêt, une volonté autour d'objectifs partagés et aussi la lutte contre les trafics...

Ariège : massacre à la tronçonneuse en pleine forêt

Plus de 300 arbres tronçonnés et dérobés en pleine nuit, sur des parcelles privées, au cœur du petit village ariégeois de Perles-et-Castelet. Plus qu'un vol audacieux, un véritable massacre à la tronçonneuse au nez et à la barbe de propriétaires désolés, incrédules, dénonçant un « écocide » au pied des Pyrénées, sur la route de l'Andorre, non loin de la frontière espagnole.

Entre le 25 et le 27 février, c'est cet incroyable scénario qui s'est joué, réduisant ce petit coin de nature en champ de bataille. Un pillage en règle en pleine montagne. Sur place, tout n'est que champ dévasté, souches d'arbres désolés et des relents d'odeur de gazoil témoignant du passage éclair des gros camions de chargement et des appareils de découpe. Comme après la survenue d'un typhon, les sols sont ravagés. Douze propriétaires ont porté plainte auprès de la gendarmerie après la découverte du pillage de leurs tuitates de chênes plus que centenaires et d'épicéas.

Le procureur de la République de Foix s'est saisi du dossier et promet de faire « toute la lumière » sur cette affaire hors norme.

Selon les propriétaires de ces parcelles, une société espagnole serait pointée du doigt. Joint au téléphone, le gérant de l'entreprise catalane Bautista, à Sobona (province de Llerida), reconnaît la présence de bûcherons sur ces lieux et ne nie pas les faits. « Il y a eu une erreur de localisation, plaide-t-il, on s'est trompés. Le propriétaire d'une de ces parcelles et venu me voir et j'ai attendu que l'on prenne contact avec moi pour le dédommagement. J'ai fait une proposition au maire de la commune en ce sens. Ce bois était nécessaire pour les commandes de l'entreprise ».

Méprise ou filière organisée ?

Simple méprise ou filière organisée en direction d'un vaste trafic de bois, entre la France et l'Espagne ? Toutes les hypothèses sont ouvertes. Des professionnels de la filière n'hésitent pas à dénoncer la présence de « rabatteurs » dans ces saccages en pleine nature.

À Perles-et-Castelet, on estime que l'évacuation de tous ces arbres correspondait au volume de 35 camions grumiers. Aujourd'hui, les services de gendarmerie assurent prendre cette affaire très au sérieux. « Il y a un trafic sur le



Pas touche ! Le message des propriétaires sur le bois qui n'a pas été emporté est clair. / Photo DOM, Lionel Lassere.

petit bois, le bois marchand. Du coup, tout est bon pour trouver du bois pas trop cher, explique Jérôme Morel, conseiller forestier au centre national de la propriété forestière, qui est intervenu sur le dossier de Perles-et-Castelet. Sur du vol comme ça, je n'ai pas d'exemples similaires. Ce sont des gens qui ne travaillent pas seuls. C'est une filière organisée qui dessert la filière bois ». L'Ariège mais aussi l'Aude ne sont pas épargnées par les pilliers de bois. Plusieurs communes du piémont pyrénéen sont victimes, ces derniers mois, des découpes de bois sauvages. Christian Aragou, maire du petit village du Bousquet dans la Haute Vallée, près de la frontière avec l'Ariège, a déjà donné l'alerte, s'alarmant « des dégâts considérables » provoqués par des coupes illégales, en pleine forêt audoise. Ces opérations clandestines interviennent dans un marché économique très tendu sur l'ensemble de la filière bois.

le dessin de PEZ



Avec la crise sanitaire de coronavirus, de nombreuses entreprises de négociation ont fermé. Les prix se sont envolés. Des retards sur les commandes ont plombé le marché entre la France et l'Espagne. « Ces retards entraînent inévitablement une hausse des prix des matières premières. Entre 10 et 30 % selon les bois », estime, dernièrement, Luc Charmasson, président du comité stratégique de la filière bois. La pénurie est davantage liée aux produits d'ingénierie semi-transformés, comme le contre-plaqué. Des produits intermédiaires nécessaires aux industriels, qui étaient déjà parfois difficiles à trouver. » À l'international, les États-Unis, sous la présidence de Donald Trump, ont arrêté leur commerce de bois avec le Canada pour se tourner vers l'Europe faisant augmenter la demande et provoquant une hausse des prix.

Par ailleurs, « la demande de bois en France a augmenté, avec l'engouement des Français pour l'aménagement intérieur, l'ameublement ou encore le bardage », constatent les professionnels du bâtiment. Reste qu'en lisière de la frontière espagnole, la grigne monte depuis la survenue de ces saillies forestières. La guerre du bois est-elle déclarée ?

Frédéric Abela

LES FORÊTS D'OCCITANIE EN CHIFFRES

2,6 millions : c'est le nombre d'hectares que recouvrent les forêts occitanes

L'Occitanie couvre plus de 73 millions d'hectares. La forêt recouvre donc plus de 36 % la région, qui est la deuxième région de France la plus boisée selon l'Office National des Forêts (ONF). L'étendue de l'Occitanie permet de trouver une grande diversité dans les espèces d'arbres, qui composent avec le climat pyrénéen ou encore qui s'épanouissent sous la chaude douceur du pourtour méditerranéen. Alors, si l'on part se balader, on remarquera que les forêts occitanes sont composées de 23 % de résineux (pins, sapins, épicéas), et de 77 % de feuillus (hêtres, châtaigniers), nous indique l'ONF. **Entre 6 et 7 % : c'est le poids que pèse l'Occitanie dans la**



Près de 3 millions de m³ exploités chaque année (M. LPE, J.-M. MAHAT)

production nationale de bois. La région occupe le 5e rang national sur le plan du volume de

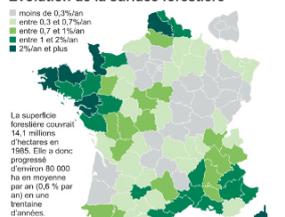
bois récolté mais aussi sur le plan de la production de sciages. Ce sont près de 2,9 millions de m³ de bois rond qui ont été récoltés en Occitanie en 2018 selon un rapport de l'ONF. Ce chiffre est en augmentation de 3 % entre 2017 et 2018. Dans le détail, 53 % des récoltes représentaient à l'époque le « bois d'œuvre », 30 % le bois d'industrie tandis que 17 % étaient destinés aux énergies. Comment expliquer la place de l'Occitanie dans le classement des régions productrices de sciages alors qu'elle est la 2e région la plus boisée ?

134 : c'est le nombre de scieries présentes en Occitanie La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts (DRAAF) dénombrait 333 entreprises d'exploitation forestières en 2018, dont 134 scie-

ries. Le nombre de scieries a « chuté de 25 % en 10 ans » explique que le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans un rapport datant de décembre 2019. Il y a de moins en moins de scieries, mais la récolte de bois entre 2017 et 2018 a tout de même augmenté de 3 %.

2 : il s'agit du nombre de « méga-scieries » en projet dans la région Elles devraient être construites à Mazamet, dans le Tarn, et à Lannemazan, dans les Hautes-Pyrénées. Ces deux projets controversés inquiètent les élus et les associations des deux départements. Un collectif, « Touche pas à ma forêt », a même été créé à Lannemazan par des associations. Elles dénoncent la menace que représente la méga-scierie sur la biodiversité.

Évolution de la surface forestière



Taux de boisement



UN TRAUMATISME, DE LA SIDÉRATION ET DE LA COLÈRE

Le traumatisme s'est ajoutée à la colère. À la stupeur se sont ajoutés les doutes. Depuis ce jeudi 25 février, 17 propriétaires de parcelles privées au sein de la forêt de Perles-et-Castelet, en Ariège, ont du mal à trouver le sommeil. Écœurés, choqués, dévastés. Ce jeudi-là, Hélène Ramel est intriguée par des bruits qui ressemblent à ceux d'une tronçonneuse. Ils viennent d'une parcelle de bois qu'elle possède en contrebas, de l'autre côté de la RN 20. Sur place, elle découvre trois ou quatre bûcherons en plein « travail ». « Quand on est arrivés, ils avaient quasiment terminé. Rien n'est caché. Pas même un 4x4 immatriculé en Espagne avec le nom d'une société espagnole bien en évidence. Le maire du village, Gérard Durand, intervient, tente de discuter mais les hommes s'en vont rapidement. » Ils ont dit qu'ils ne comprennent pas ce qu'on leur disait. « Le lendemain matin, tous s'aperçoivent que le bois coupé et déposé bien rangé a été emporté dans la nuit. C'est le début de « l'affaire du bois coupé, volé. » Qui, pourquoi, comment, les questions se multiplient. Au fur et à mesure des investigations, les dégâts apparaissent immenses. Sur plusieurs hectares, sur trois sites bien distincts, tout a été ravagé. « Il y a un ruisseau qui a été détourné par le passage des engins, la présence de poches d'huiles et un flexible d'engin (câble hydraulique) qui a été laissé sur place, explique Jérôme Moret. Sans parler des bidons d'huile laissés sur place sur le premier îlot. De terribles cicatrices en plusieurs endroits de la forêt. Danielle Segato n'est prévenue du saccage que quelques jours plus tard. Avec ses enfants, elle est propriétaire d'une parcelle d'un hectare mais elle habite en banlieue toulousaine. Elle est dévastée par la nouvelle. La maison qu'elle possédait en pleine forêt est aujourd'hui toute nue, isolée au milieu d'un champ de ruines. « On avait tout refait, elle nous servait de résidence secondaire. Sur place, on était un peu hors du temps. C'était notre petit paradis. » C'est également de son mari, disparu depuis. Quelques semaines après la découverte des faits, Danielle Segato ne s'est toujours pas remise du choc qu'elle a dû absorber.

« Oui, c'est toujours compliqué pour nous. On a acheté cette maison en 1989. Mes enfants ont parcouru cette forêt de long en large. Le but était de protéger ce lieu. On vit un second deuil. »

« J'ai eu envie de vomir »

Le fait de revenir sur place, après les faits, a été un traumatisme. « Quand j'ai vu tout ça, j'ai eu envie de vomir. J'ai été sous le choc. » À Perles-et-Castelet, tout le monde l'est.

Éric Bonrepoux fait lui aussi partie des propriétaires victimes. Sur sa parcelle, 16 chênes centenaires entre 20 et 25 m d'êtres ont été coupés et emportés. « Je suis très remonté contre tout ce qui s'est passé. Au-delà du vol, c'est terrible au niveau écologique. Voir un tel massacre a provoqué chez moi, et chez tous, une immense colère. » Christophe Segato est ému quand il retrouve ces paysages dévastés.

« C'est toujours aussi terrible de voir ça. Ce sont des souvenirs qu'on ne retrouvera jamais. À chaque fois que je viens, c'est un calvaire, je mets plusieurs jours à m'en remettre. »

L'accès à la forêt de Perles-et-Castelet dévastée est, depuis, interdit. La mairie a installé de lourds blocs de béton et un mur de terre a été érigé à l'entrée. Sur place, les vestiges sont toujours là. Par terre, des rochers éparpillés, ceux-là mêmes qui formaient les murs délimitant les différentes parcelles.

À côté des arbres défigurés, quelques bidons. Des déchets centenaires, des épicias communs, des sapins... ce sont entre 300 et 400 arbres qui ont été coupés.

Depuis la découverte des faits, de nombreuses plaintes ont été déposées. C'est désormais la Brigade de recherche de Pamiers qui est en charge des investigations. Les victimes n'ont aucune réponse à leurs questions. « On est toujours révolté, poursuit Gérard Durand. On aimerait que tout s'accélère. Le fait que cette affaire soit médiatisée soulève des interrogations. Aujourd'hui, dis que les gens entendent des tronçonneuses, ils nous appellent. »



Le « petit coin de paradis » de la famille Segato, avant et après. Photos DR, Famille Segato.

« La colère ne s'apaise pas. On aimerait que tout s'accélère. Aujourd'hui, dis que les gens entendent des tronçonneuses, ils nous appellent. »

Gérard Durand, maire de Perles-et-Castelet

« Éric Bonrepoux est vindicatif. Ce qui me gêne, c'est la lenteur de l'enquête. Le principal suspect n'a toujours pas été convoqué. Est-ce que cette enquête va aboutir ? On n'en sait rien. Y a-t-il des choses qu'on nous cache ? On a besoin de réponses. »

« Il faut que ça avance », confirme Christophe Segato. D'ailleurs, les propriétaires lésés ne peuvent toujours pas être considérés comme victimes. Ils attendent tous qu'un expert forestier agréé auprès des tribunaux soit nommé pour évaluer l'ampleur des dommages. Et le temps presse avant que la végétation ne recouvre tout.

Danielle Segato est déterminée. « Celui qui a fait ça a dit qu'il s'était trompé de parcelle. Mais, que je sache, il n'avait pas d'autorisation. Il faut que l'enquête avance. De toute façon, je ne vendrai pas. » Qui a défiguré la forêt ariégeoise ? Et pourquoi ? « Je n'aurais plus ressenti ça depuis la tempête de 1999 », termine Jérôme Moret.

Lionel Lasserre

LES PROPRIÉTAIRES... OBLIGÉS DE REPLANTER !

Selon la loi, les propriétaires sont dans l'obligation de replanter les arbres qui ont été coupés, dans les 5 ans. Quelles que soient les circonstances, même dans le cadre d'un vol s'il est établi. « On va essayer de le faire pour les générations futures », explique Danielle Segato. Sauf que cela va nécessiter un sacré travail. « Il va falloir préparer le terrain, replanter ce qui a été coupé et dégager l'espace car la végétation va venir en concurrence, explique Jérôme Moret. Et cela pendant au moins trois ans. Au niveau du coût, c'est environ 2000 à 3000 l'hectare. La forêt ne retrouvera son aspect que dans des dizaines d'années. » Une sorte de double peine pour les propriétaires affectés par les faits. Il sera temps d'y penser un peu plus tard, quand l'enquête aura avancé. Un élan de solidarité, départementale, régionale et même nationale, est espéré.

« Tous les arbres de valeur ont été prélevés »



Jérôme Moret
Conseiller forestier au Centre national de la propriété forestière.

Comment êtes-vous intervenu dans l'affaire de Perles-et-Castelet, en Ariège, et quel est votre constat sur les dégâts ?
J'ai été sollicité par les propriétaires, le dernier week-end de février, pour constater les coupes de bois sans leur accord. On a fait

toute la partie feuillue qui borde la Nationale 20 sur un îlot d'environ 1,80 hectare, sur des petites parcelles de 1000-2000 m². Tous les arbres qui avaient une valeur ajoutée ont été prélevés. Le bois de chauffage vaut 10 € le stère sur pied (7 € le m³) et des bois de chêne ou de frêne c'est entre 50 et 70 € du m³ sur pied. C'était ciblé. On est ensuite parti à 200-300 m de ce premier îlot, sur des parcelles de propriétaires où il y avait des épicias communs d'une soixantaine d'années, sur environ 1,30 hectare. En périphérie, il y avait une métairie renouée qui appartient à la famille Segato. J'ai pris contact avec les propriétaires pour leur demander s'ils avaient vendu du bois. C'est moi qui ai appris à 5-6 propriétaires les dégâts occasionnés. Je me suis alors dit qu'on avait affaire à un vol organisé. Ce qui est déplorable, c'est l'impact environnemental. Il y a un ruisseau qui a été détourné par le passage des engins. La présence de poches d'huiles et un flexible d'engin qui a été laissé sur place. Je suis revenu sur place

« La surface volée correspond environ à 4 hectares, sur trois sites. Ils sont venus au moins deux fois. »

huit jours après car je pensais qu'il y avait eu des débordements. Ça a augmenté la liste des propriétaires concernés. Il y a eu la coupe initiale, sans doute faite en novembre-décembre. La surface volée correspond environ à 4 hectares, sur trois sites. Chacun est séparé de plusieurs centaines de mètres. Je pense qu'ils sont venus au moins deux fois. Avez-vous pu évaluer l'ampleur des dégâts ?
Je n'ai pas compté les arbres, ce sera au procureur de la République de mandater un expert forestier pour évaluer le préju-

dice. Il y a peut-être une quarantaine de chênes et frênes en bordure de la Nationale 20 (60 à 70 m³ soit deux camions), facilement 250 à 300 arbres (épicias communs, 300 à 400 m³). Sans oublier les parties périphériques à la coupe initiale, il y a peut-être 150 m³ à rajouter. C'est énorme. Au-delà de la valeur vénale du bois, c'est un très gros préjudice moral. Le mal est fait. La forêt ariégeoise est-elle en danger ? Quels sont les arbres qui peuvent intéresser des voleurs ?
La forêt privée en Ariège est très morcelée. On retrouve beaucoup de petites propriétés. Il y a environ 189 000 hectares de forêt privée pour 44 000 propriétaires. Il n'y a peut-être que 2 à 3 % des propriétaires qui n'ont que plus de 100 hectares. Souvent, cette petite propriété n'est pas gérée puisqu'il y a moins d'intérêt économique, c'est mal desservi, ce sont des successions pas encore réglées. C'est encore plus vrai quand on monte un peu plus haut en altitude. En Ariège, on est 2 techniciens pour

44 000 propriétaires. Sur le chêne, il y a plusieurs débouchés dès qu'on fait, par exemple, du sciage. On peut faire de la charpente, de la menuiserie et tout ce qui est destiné aux menuisiers pour faire des tonneaux à vin. On en trouve sur le Volpère. Ces chênes, c'est environ 100 à 130 € du m³ sur pied, pour la traverse, c'est 40 à 50 €. Pour le frêne, on part entre 50 et 80 € du m³ sur pied. La détermination des responsabilités s'annonce ardue...
Il faut qu'il y ait une sanction. Sinon, le message envoyé sera terrible. En gros, on pourra faire ce qu'on veut en forêt privée. En forêt publique, ce genre de s'amusent pas à faire ça, travailler comme ça, ils savent où ils vont. Il va falloir déterminer les parcelles. On est sûr du microfoncier où les parcelles ne sont pas bornées. Je ne vois pas comment un homme de l'art pourra intervenir et indemniser les victimes. C'est un gros travail.

Recueil par L. L.